

Le petit journal de la CFTC-MAEnv & Ets

N°65 - janvier 2026

Voeux 2026 de Sophie Gardel, Secrétaire générale de la CFTC-MAEnv & Ets

Chers collègues,

Tout d'abord veuillez recevoir nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; qu'elle soit emplie de joie et d'espérance et qu'elle vous apporte la santé et la réussite à vous et à vos proches.

L'année 2026 sera marquée par les élections professionnelles. Tous les syndicats seront tournés vers vous.

La participation aux élections est essentielle : voter c'est participer collectivement à un acte démocratique qui permet de faire entendre sa voix au sein du MAASA.

La CFTC MAEnv & Ets sera présente à vos côtés au sein de l'Alliance du trèfle dans toutes les instances où nous pourrons à la fois nous présenter mais surtout être élus.

Et c'est vous qui en décidez !

Notre visibilité est récente c'est vrai et nous voulons faire entendre une voix un peu différente selon les dossiers. Nous ne cherchons pas l'opposition pour l'opposition mais nous ne rechignons jamais à faire entendre notre position fermement.

Nous ne cherchons pas nécessairement l'affrontement avec l'administration mais nous avons simplement la volonté de dire ce qui doit être dit.

Nous sommes mobilisés aussi dans les intersyndicales lorsque cela est nécessaire pour se faire mieux écouter.

Notre slogan est simple : *Mieux comprendre, pour bien se défendre.*

Nous ne promettons pas la lune. Nos articles dans le petit journal ou sur notre site sont là pour vous aider à décrypter et vous informer ; nous cherchons à vous défendre et à améliorer le quotidien des agents.

Ainsi, cette lettre de vœux est aussi celle d'un syndicat qui sait que l'année sera une année encore difficile sur bien des plans ; la politique impacte toujours le droit du travail et les conditions de travail des agents.

Nous serons à vos côtés de nouveau pour vous aider dans vos démarches et vous soutenir dans votre quotidien professionnel.

Encore une fois : Bonne et heureuse année 2026

« Il n'est pas de punition plus terrible que le travail inutile et sans espoir »
Albert Camus

“Le Mythe de Sisyphe”, 1942

Élections 2026 : N'oubliez pas de mettre à jour vos données avant le 28 janvier !

Dans le cadre de la préparation des prochaines élections professionnelles qui se tiendront du **3 au 10 décembre 2026**, il est important de garantir la qualité des données personnelles qui conditionnent la participation au vote.

Pour cela, chaque agent doit vérifier ses données personnelles et procéder, le cas échéant, à leur modification sur le site : <https://agorha.agriculture.gouv.fr/contactrh/> avant le 28 janvier 2026.

(n'oubliez pas de vous connecter en haut à droite)

Attention : Le champ "Compte ENSAP" est obligatoire pour valider votre réponse. Sans cette information, votre formulaire sera considéré comme "non" répondu.

Pour toute question, votre gestionnaire RH de proximité reste votre interlocuteur.

Retour sur le GT «Évolution des modalités de recrutement et de formation des TSMA» du 17 décembre 2025

Avec l'objectif de renforcer l'attractivité et la professionnalisation des TSMA, le SRH nous présente une nouvelle méthode de travail visant à mettre en œuvre des pistes d'évolution, un plan d'action et des mesures concrètes à l'issu des concours 2026 ou 2027.

Ainsi, 3 Groupes de Travail auront lieu d'ici le mois d'avril avec pour objet de présenter des informations, les partager pour un débat qui interviendra ensuite. Des points d'étape au CSA ministériel seront présentés de manière périodique.

Tout d'abord, la CFTC comme d'autres, a demandé clairement à ce que les documents soient envoyés en amont des GT afin que les agents missionnés puissent prendre connaissance des informations présentées. Ces GT sont des émanations du CSA et les supports devraient être envoyés au moins 8 jours avant. Il est en effet difficile de proposer ou de poser des questions pertinentes sans les documents.

Pour cette première séquence du 17 décembre 2025, les données RH concernant le corps des TSMA sont présentées :

En 2024, nous avons donc un total de 4080 TSMA sur emploi MAASA, dont 2767 en spécialité VA, 1067 en spécialité TEA et 266 FTR.

Il est indiqué que la part des contractuels sur emploi pérenne augmente chaque année de manière significative (17,2 % en 2024).

Pour les contractuels il n'y a pas de logique par corps mais leur périmètre a été intégré dans l'étude (par exemple et par hypothèse les B contractuels affectés sur le programme 206 exercent des missions équivalentes aux TSMA de 1er grade).

Des chiffres, des pourcentages nous sont présentés mais il convient de les faire parler !

Pour la CFTC, le recrutement et la formation des agents sur missions TSMA doivent être analysés sous deux angles puisque les fonctionnaires et les contractuels de sont pas recrutés identiquement.

Pour la CFTC, l'objectif est de préserver le statut de la fonction publique par l'emploi de fonctionnaires notamment pour préserver le savoir-être et le savoir-faire des agents publics.

Pour la CFTC, les cursus de formation devraient être identiques pour les fonctionnaires et les contractuels.

Notre réflexion et notre stratégie sont non seulement d'améliorer l'attractivité du MAASA via les concours mais aussi de favoriser l'emploi d'agents publics préparés et formés à ses missions

Lire l'article complet sur notre site internet :

<https://www.syndicatnationalcftcministereagricultureettablissements.fr/2026/01/06/gt-evolution-des-modalites-de-recrutement-et-de-formation-des-tsma-du-17-decembre-2025/>

Une réflexion est lancée sur le corps interministériel des attachés (vu dans acteurs publics janvier 2026)

Avec près de 39 000 agents de catégorie A, des réflexions sont en cours concernant l'attractivité, la rémunération et l'avancement de ce corps.

Un corps administratif, vieillissant, avec des promotions très limitées ; le relèvement des taux de passages aux grades supérieurs semblent bien envisagé par la DGAFP avec d'autres pistes .

Parmi les fonctionnaires de catégorie A des ministères, à l'exclusion des enseignants, la part des femmes se rapproche progressivement de celle de l'ensemble des fonctionnaires des ministères toutes catégories confondues, soit 63 %. En 2014, les femmes représentaient 54 % des effectifs de la catégorie A, hors enseignants.

A suivre...

GT de l'agenda social du 21 janvier 2026 : point global

Ce Groupe de Travail est Le GT consacré au dialogue social pour toute l'année et concerne donc toutes les réunions auxquelles les organisations syndicales sont conviées pour information mais aussi et c'est important, pour consultation. C'est donc avec plus de 60 GT/réunions que nous allons commencer l'année électorale y compris l'enseignement agricole.

De nombreux groupes seront consacrés du reste aux **élections 2026**, logiquement afin de bien maîtriser les procédures et les modalités de votes, afin de vous accompagner au mieux lors de ce moment fort.

C'est aussi et encore le GT BREXIT/SIVEP qui suit toujours son cours, et ce, jusqu'à la phase finale et donc la fin de ces postes de contrôles qui étaient dédiés aux entrées BREXIT.

Le sujet important de l'année est également le **recrutement et la formation des TSMA** qui se conduit en plusieurs séquences avec, en avril, un séminaire dédié avec des experts et la présentation de la stratégie au 2^e trimestre.

Enfin, la violence envers les agents est toujours d'actualité avec plusieurs dates de rencontres

Le premier GT de l'année en janvier ayant commencé du reste sur les chapeaux de roues, avec une sensibilisation forte à la sécurité et à la sûreté publique en général (cf la cartographie des risques multiples concernant notre ministère et notamment

<https://intranet.national.agriculture.rie.gouv.fr/Controles-maitrise-du-risque-incident-a210.html>

Si les enjeux sont grands comme la sécurité des bâtiments (bien entendu les établissements scolaires avec un CSA EA le 18/06), les cyber attaques ou encore la sécurisation de la chaîne alimentaire, il s'agit aussi de sécuriser les agents sur leur lieu de travail comme tout employeur en a l'obligation !

Les OS ont été frappées, et la CFTC en a fait part clairement lors du GT, par le climat lourd et la teneur des propos lors de la présentation faite par l'adjointe de la Haut fonctionnaire à la défense.

Sensibiliser oui, mais attention à ne pas entraîner les agents dans une suspicion quotidienne et dans des « amalgames », comme d'aucuns le souligneraient.

La liberté d'expression doit être préservée et la contradiction d'opinions, dans une démocratie, n'est pas nécessairement le signe d'une radicalisation mais bien d'un État sain et vivant : radicalité de propos n'est pas radicalisation du sujet.

Nous avons néanmoins abordé lors de ce GT, sereinement, **la note de service sur les agressions et les violences** envers les agents ainsi que la procédure à suivre pour les signalements ; détaillée et complète, on espère cette future note claire pour tous.

Le GT **santé des femmes** plusieurs fois reporté, réapparaît en mai,

Le bilan **IFSE, CIA et NBI** est prévu mais il s'agira de faire plus qu'un simple bilan, notamment sur l'IFSE qui a engendré bien des déceptions.

Le **HANDICAP** n'est pas oublié ; le plan 2026 – 2029 donnera un cadre. Y aura-t-il un accord ? C'est encore possible, Un bilan sera de toute façon réalisé en février sur la convention FIPHFP¹ <https://www.fiphfp.fr/>

La **QVCT** n'est plus à l'ordre du jour ; les divergences entre administration et OS sur l'accord de méthode ayant fait fondre comme glace au soleil, très tôt, en juillet 2025, les possibilités d'aborder certains sujets qui se trouvaient intégrés à la QVCT²,

Cela, nous l'espérons, n'empêchera point de les aborder sous une autre forme, comme par exemple la charte du temps de travail de 2015 qu'il est bien l'heure de revoir, ou d'autres thèmes comme la mobilité etc.

Les travaux de manière générale continuent sur la sécurité au travail, la santé et la formation.

Nouvelles notes de service parues

- Prise en charge du forfait mobilités durables (FMD)

La nouvelle instruction technique [n°2026-1 du 02-01-2026](#) pour l'année 2026 est parue.

Pour rappel : ce dispositif permet le versement d'un forfait annuel de 100, 200 ou 300 € maximum, pour au moins 30 jours d'utilisation d'un ou plusieurs modes de déplacement éligibles, sur le trajet résidence habituelle/lieu de travail.

- Don de jours de repos

La note de service [n°2026-15 du 07-01-2026](#) précise les modalités de mise en œuvre du don de jours de repos et les rôles des services RH centraux et de proximité.

La procédure de don de jours de repos repose sur le **principe d'un ou de plusieurs donneurs anonymes vers un ou plusieurs bénéficiaires anonymes**.

A noter : cette note ne s'adresse qu'aux agents en administration centrale, DRAAF/DAAF et établissements publics locaux et nationaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, hors agents contractuels sur budget de ces établissements (ACB). Pour les agents en DDI, la gestion du dispositif est assurée par le ministère de l'Intérieur.

¹ **FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE**
[HTTPS://WWW.MONPARCOURSHANDICAP.GOUV.FR/GLOSSAIRE/FIPHFP](https://www.monparcours handicap.gouv.fr/glossaire/fiphfp)

² Les OS souhaitaient que les agents en DDI soient intégrés à juste titre dans l'accord

- Activation des comptes de messagerie Tchap

Tchap est l'application de messagerie instantanée sécurisée et développée par l'État qui remplace désormais les applications commerciales TikTok, WhatsApp, Telegram, Signal, Discord, etc.

Tous les agents du MAASA, en administration centrale, en DRAAF/DAAF, en DDI, et en Etablissements d'enseignement technique agricole et supérieur, peuvent maintenant activer leur compte Tchap avec leur adresse professionnelle (prenom.nom@agriculture.gouv.fr).

Toutes les infos sont dans la note de service [SG/SNUM/2026-17](#) du 07-01-2026 Généralisation de l'usage de Tchap au sein du ministère chargé de l'agriculture.

L'équipe de la CFTC MAEnv & Ets



Pour des infos en direct, consultez notre site Internet :

<https://www.syndicatnationalcftcministereagricultureetetablissements.fr/>

Pour vous aider et répondre à vos questions de la vie professionnelle, adhérez à la CFTC-MAEnv & Ets

Mieux comprendre, pour bien se défendre.